

Conseil d'établissement - École Saint-Fabien

Mercredi 10 janvier 2022 (18 h 40)

1. Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

Équipe-école Parents

Claudine Baril, directrice – présente

Philippe Lafrenière, directeur adjoint - présent

Serge Vignola, président - absent

Marysol Breton, vice-présidente – présente

Alissa Chikaoui, psychoéducatrice – présente

Nordine Hrabia, membre – présent

David Côté, enseignant – absent

Samia Manneh, membre – présente

Marie-Claude Forget, enseignante - présente

Long Vu, membre – absent

Nadéra Ouferhat, enseignante - présente

Claire Tamet, membre – présente

Chantal Auger, Technicienne SDG – présente

Pierre-Olivier Bourque-Jutras – présent

Représentante de la communauté Julie Hornez, directrice des Loisirs St-Fabien– absente

Parents substitués Julie Tran et Marie-Ève Martineau – présentes

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Modification de l'ordre du jour: ajout de "Un livre à moi TD" et suivi de la formation du CÉ et circulation des armes à feu dans les écoles

Adoption de l'ordre du jour par Mme Forget et M Bourque

Mme Julie Tran sera secrétaire aujourd'hui.

La séance sera enregistrée, vu que personne n'est contre.

3. **Adoption du procès-verbal** de la réunion précédente, Mme Tamet dit avoir été absente à la dernière réunion, alors que c'est écrit qu'elle était présente. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. **Parole au public:** rien dans la boîte courriel

5. **Anglais intensif:** On reprendra la prochaine fois, car M Vignola est absent. La proposition doit venir de l'équipe école. Les enseignants se sont rencontrés et Mme Forget lit la liste des arguments contre le projet:
- a. Les nouveaux projets doivent être inclusifs.
 - b. Ces programmes sont très exigeants, ce qui va hausser l'anxiété de performance.
 - c. Qu'en est-il des enfants avec des difficultés d'apprentissage
 - d. Les élèves avec des troubles de langage n'ont pas d'orthophoniste, donc il y aura déjà du retard.
 - e. Les élèves avec troubles de comportement vont ralentir le groupe
 - f. Les enseignants ayant déjà enseigné le programme disent que ça ne correspond pas à notre clientèle
 - g. Quand ce sera une classe combinée 5-6e, comment ferions-nous ça?
 - h. Difficile si enseignant absent, difficile à remplacer.
 - i. Si les parents souhaitent que leurs enfants apprennent l'anglais, ils peuvent le proposer aux loisirs St-Fabien.

Mme Tamet est déçue, car elle croyait que les enseignants seraient ouverts. Les propositions ne sont pas valables. L'enseignement de l'anglais dans les écoles est très mauvais. Beaucoup d'enfants ont de la misère en arrivant au secondaire, car le niveau est beaucoup plus élevé. Peut-être que le programme complet serait trop exigeant, peut-être faire un autre programme. Dire que les loisirs vont remplir cette lacune serait utopique. Est-ce que les enseignants ont d'autres solutions pour pallier à cette lacune? Car les enfants ne sont pas assez bien préparés pour le secondaire. On pourrait trouver une autre solution plus gérable.

M Bourque-Jutras demande si l'anglais intensif avait pour but de rejoindre le niveau secondaire?

Mme Tamet répond que c'est pour que dès l'arrivée au secondaire, ils puissent s'adapter. D'autres enfants qui sont allés à différentes écoles secondaires ont de la difficulté avec l'anglais sauf ceux dont les parents parlent anglais à la maison. Elle admet que ce n'est peut-être pas le bon programme, mais trouve dommage que ce soit mis de côté de cette façon.

Mme Forget dit que certaines personnes ont des spécialités et qui pourraient aider les loisirs St-Fabien pour enseigner l'anglais.

Mme Manneh a 3 questions:

1- Est-ce qu'on peut comme école bâtir notre propre programme d'anglais?

2- Le parent pourrait-il inscrire son enfant dans le programme d'anglais intensif sans que tout le monde soit inclus

3- Elle voudrait avoir une copie des arguments des professeurs par courriel pour les revoir.

M Hraiba dit que l'anglais est déjà 1h par semaine, mais le lendemain, c'est quasi oublié. Ce n'est pas assez pour un pays nord-américain. C'est quasi le même niveau qu'en France. Il s'attendait à un niveau un peu plus élevé ici.

Mme Breton demande si Mme Baril pourrait répondre. Elle dit qu'il n'y a pas de recommandation par la CSSDM, mais Notre Dame du Foyer et une autre école ont déjà un programme intensif. Mais on pourrait faire un autre programme avec 3h d'anglais par semaine, car il n'y a pas de normes. Pour faire un groupe de 6e avec anglais intensif et un autre groupe sans anglais intensif. Elle l'a déjà vécu dans une autre école et les parents ont réclamé qu'il n'y ait plus ce programme, car ça divisait le groupe avec les élèves forts et la classe fourre-tout avec les élèves plus faibles et ceux qui ne souhaitaient pas faire de l'anglais. Les parents voulaient changer pour un groupe plus scientifique et un autre plus littéraire, par exemple, au lieu de l'anglais intensif et régulier.

Un parent demande s'il fallait être bon pour pouvoir entrer dans la classe intensive ou non. Mme Baril dit que non, mais par la force des choses, oui, car il fallait rentrer les élèves dans une classe ou une autre et on ne pouvait pas que mettre les bons dans le groupe intensif.

Un parent demande si on pourrait ne pas séparer en 2 groupes mais plutôt d'ajouter des activités avec l'enrichissement anglais. Mme Baril dit que non, car pour le nombre d'élèves, elle ne peut qu'embaucher un nombre exact d'enseignants, donc elle ne peut pas rajouter de prof pour l'anglais supplémentaire.

M Bourque est attristé que les parents disent qu'en arrivant au secondaire, les élèves aient des lacunes, mais pense qu'il y a d'autres raisons non reliés aux nombres d'heures, comme le changement fréquent de profs d'anglais avec un manque de suivi sur le long terme. La vraie lacune est un manque de capitaine de bateau avec une vision de où devraient être les élèves à la fin du primaire. Plusieurs spécialistes en anglais sont passés au cours des dernières années et aucun n'a eu le temps nécessaire pour établir un cursus sur 6 ans avec des objectifs à long terme, contrairement à ce qui se passe en éducation physique et en arts plastiques. Il faut être patient pour permettre aux spécialistes en anglais actuelles d'établir un programme de qualité en anglais. En gros il se demande si c'est vraiment le nombre d'heures qui est le problème.

Mme Tamet dit qu'en parlant avec la prof d'anglais, elle a conclu que le nombre d'heures ne permet que difficilement de rendre l'anglais plus fluide. Comme c'est la prof qui le dit, le nombre d'heures devrait être un problème. On pourrait trouver un moyen pour bonifier le nombre d'heures autrement. Pourrait-on utiliser des fonds particuliers pour bonifier d'une heure pour les élèves du 3e cycle au niveau de l'anglais?

Mme Baril voudrait bien, mais quand il reste un peu d'argent, c'est généralement pour combler les heures pour une journée de plus au lieu d'une demi-journée pour payer un prof, car embaucher un prof pour une demi-journée, ça risque d'être un suppléant à l'année. Si on embauche un prof d'anglais, c'est TES ou orthophoniste qui tombe, comme ce sont des vases communicants. Aussi les gens sont très mobiles quand ils ne sont que pour 2 jrs, car ils pourraient partir s'ils sont offerts un poste temps plein

M Hraiba demande si durant la récréation ou les pauses-midi, des gens pourraient jouer avec un groupe à la fois en anglais. Pourrait-on avoir des haut-parleurs dans les corridors pour leur parler un peu en anglais par enregistrement? Pour que tous les enfants puissent baigner un peu plus dans l'anglais? Ou de la musique en anglais ou quelqu'un qui passerait dans les classes pour parler un peu d'anglais?

Mme Nadera dit que durant la classe, elle a 3 enfants anglophones et elle leur interdit de parler anglais. Ce serait contradictoire.

M Hraiba ne voit pas pourquoi on doit leur interdire de parler anglais, hors classe.

Mme Baril dit qu'on est régi par des conventions collectives strictes. Le midi, les enseignants peuvent travailler max 25 min par jr le temps que chacun peut accorder à ce genre d'activité. L'école n'a pas d'intercom ni de haut-parleurs dans les corridors. Les minutes de tâches d'enseignement, de correction, de travail sont comptées.

Mme Marie-Claude Forget dit que les enfants ne devaient pas priver les enfants de leur récréation pour leur donner de l'anglais. Elle dit que l'an dernier le CÉ voulait limiter la présence de l'anglais dans l'école et cette année, c'est différent.

Mme Breton voudrait conclure

M Hraiba dit que ce n'est pas pour interdire la récréation, mais plus de faire le jeu en anglais plutôt qu'en français. Mais il comprend Mme Baril pour le reste.

Mme Tamet ne pense pas que ce soit une bonne idée de demander à des non-anglophones de leur parler anglais, ni de couper la récré. Est-ce qu'on pourrait avoir quand même de petites améliorations au 3e cycle, de petites pistes à discuter avec l'ensemble des profs et des profs d'anglais. On pourrait en parler au comité des parents après la rencontre.

Mme Manneh en prend note.

M Bourque dit avoir un gros programme pour l'enseignement de la sexualité, du développement professionnel, la préparation aux gros examens, ce qui occupe le plus gros du temps. On pourrait diviser ça sur plus long que juste le 3e cycle.

Mme Breton dit qu'il pourrait avoir une stagiaire qui viendrait au service de garde pour l'anglais, si c'est possible. Au bout de la ligne, ça doit être les enseignants qui le prennent en charge.

Mme Baril dit que la demande pour un stagiaire doit venir des profs.

Puisque tout le monde est d'accord, on passe au prochain point.

6. Traiteur

On est satisfaits de Merenda, mais la Cantine pour tous est proposée par Mme Breton, qui est un organisme à but non lucratif. On choisit le prix à payer pour chaque repas, mais on choisit le montant qu'on payera. Si on n'a pas d'argent, on peut mettre 1\$, si on en a plus, on peut mettre 6\$. Le prix demandé est de 5\$. On pourrait communiquer avec eux pour voir si ça pourrait aller.

Mme Baril dit qu'elle va s'occuper de faire ses recherches à ce sujet et revenir pour un suivi.

7. Modifications à la régie interne.

Quand vient le temps de chercher un substitut, est-ce qu'on fait toujours appel à la même personne sur la liste ou on alterne? Mme Breton dit que c'est plus intéressant d'alterner, pour donner la chance aux substituts de connaître le CÉ. Mme Tremblay trouve que c'est plus difficile d'alterner, car on n'a pas été à la dernière rencontre.

Mme Tamet demande si les substituts soient présents à toutes les rencontres? Mme Baril suggère de faire l'appel aux 3 substituts à chaque absence et on choisit ensemble.

Mme Tran et Mme Martineau sont d'accord.

8. Un livre à moi TD

Mme Baril dit que depuis 2000, le centre canadien distribue un livre par année. Cette année, c'est Le costume de Malaika. C'est le premier d'une trilogie en anglais et traduite en français. Elle parle de la préparation d'une petite fille pour le carnaval et de la préparation de ses parents pour leur immigration au Canada. Cette lettre et ce livre seront remis aux élèves de 1re année.

Approuvé à l'unanimité par le CÉ.

- 9. 9.1 Dictée PGL.** Toutes les activités de financement doivent être approuvées par le CÉ. M Bourque dit que c'est une activité débutant fin janvier et on a une documentation pour préparer de la 1e à la 6e à une dictée. Au 3e cycle, le ou la meilleure élève sera invité à une dictée régionale. Le thème est la coopération internationale pour une meilleure éducation dans le monde. La date sera en mars. On remettra à tous les enfants un magazine et une enveloppe. Cette année on aura une enveloppe pour chaque enfant pour recueillir des fonds. Par la suite, ces fonds iront 50% dans les coffres de

l'organisme PGL pour promouvoir l'éducation de l'enfance et l'autre 50% est utilisée pour faire bénéficier tous les enfants de la maternelle à la 6e. Le 17 janvier les élèves vont recevoir leur enveloppe et ils approfondiront leur thème et une dictée de pratique. La dictée commanditée sera en février. En février, il y aura une finale d'école par niveau, les 5e et 6e seront dans la même catégorie. La grande finale régionale en mars, ce qui mènera le gagnant à la dictée de la francophonie.

Mme Forget fait remarquer que c'est une activité volontaire pour les profs

M Hraiba remercie M Ludovic pour son implication.

Le CÉ approuve par Nadéra.

9.2 Sortie éducative

Il n'y a aucune activité nouvelle à proposer.

10. Formation obligatoire pour les membres du CÉ. Mme Baril demande s'il y a des questions. M Bourque trouve que c'est très aidant de faire les listes par e-mail avant les formations et remercie M Lafrenière pour ça. Il n'y a pas de questions

11. 1 Direction.

Situation financière: Mme Baril: Surplus et déficit. Normalement présenté en novembre, mais elle l'a reçu le vendredi précédent la dernière rencontre et ne l'avait pas vérifié. Elle demande si quelqu'un a des commentaires? On est en surplus budgétaire malgré la covid. Elle demande comment le CÉ voudrait qu'on aborde la question, car elle n'est pas comptable de formation. Mme Breton demande si on pourrait en avoir un résumé sans aller dans les détails. Mme Baril dit qu'on a terminé avec un surplus et les postes de salaire cette année sont très importants. On ne contrôle pas les salaires, qui sont contrôlés centralement. On a du contrôle sur les postes ou de fractions de poste pour les psychoéducateurs, TES, éducation physique, payer les sorties, les cahiers d'activité, la cueillette d'argent. Le gouvernement offre des montants pour les collations et le matériel et activités physiques. Le ministère paie 10\$ par enfant pour une sortie culturelle. Avec la covid, on pouvait aussi inviter un artiste dans l'école. Cette année on a eu un surplus, car on n'est pas sorti. Les parents ont accès à des formations sur l'éducation. On a une série de mesures qu'on essaye de les liquider, car le ministère vient récupérer les surplus vers la CSSDM. Comme on n'a pas été en déficit, on vient supporter les autres écoles en difficulté par l'aide inter-école. Le service de garde n'est pas à jour.

Campagne de financement des sapins de Noël: C'était une très belle campagne, M Lafrenière montre qu'il y a eu un profit de 747.51\$ C'est très apprécié et bien organisé.

Bravo aux parents de l'OPP. Mme Tamet dit que le comptage de l'OPP est différent. Elle va vérifier ses montants. Elle avait remis à la secrétaire les bénéfices de la vente de chocolat chaud et biscuits. Mme Baril va voir avec la secrétaire.

Collations L'année dernière, certaines écoles n'avaient pratiquement rien dépensé. On a fini avec un surplus de 5370\$ sur un budget de 35000\$. Il y a 2 ans, ce budget est transféré du service de garde à l'école et le montant est devenu beaucoup plus élevé qu'autrefois. Il y a des milieux très défavorisés qui souhaiteraient que ce budget permette de payer la surveillance du dîner. On a fait des lunchs pour les enfants qui n'avaient pas de lunch, tel que des bagels congelés avec fromage à la crème. Chaque enfant du service de garde reçoit une collation sèche, deux collations fruits et légumes et un produit laitier. Le vendredi est une journée tout-ce-qui, qui est ce qui reste de la semaine. On commande toujours un peu plus pour pallier à cette journée-là. Quand on commande d'avance, c'est difficile pour ce qui est frais. L'école souhaite offrir à tous les élèves de l'école deux collations par semaine. Les parents seront avisés du moment de ces deux collations. Mme Baril veut savoir quel type de collation leur enfant voudrait recevoir. Il faut penser à ce que ça puisse se conserver facilement. Mme Breton dit qu'une rotation serait bien, car tout est bien. Mme Tamet dit que certains enfants seraient tannés de certaines collations, alors c'est bien la rotation. Mme Auger dit que les pommes sont plus appréciées que les poires, car on a souvent des retours pour les poires, car elles n'étaient pas assez mûres pour la consommation. Le fournisseur fait des recommandations, comme quand c'est le temps des clémentines, c'est ce qu'on reçoit. Les poivrons n'ont pas été bien reçus. Les concombres ont bien passé. Les portions de brocoli et de choux-fleurs emballés individuellement sont possibles. Mme Baril parle du suremballage qu'on essaye d'éviter. Mme Auger dit que le caramel avec la pomme c'est surtout une exception. On essaie aussi d'éviter les agents de conservation, mais ce n'est pas possible d'aller au marché et acheter et laver toutes les collations. On avait essayé des granolas, qui n'ont pas eu beaucoup de réception. On essaye plein de choses et on fait un inventaire et une rotation de ce qui est le plus aimé. Mme Manneh est impressionnée qu'on se préoccupe du suremballage et des agents de conservation. Elle a entendu dans d'autres écoles que les parents reçoivent une liste en début d'année de ce qui est interdit pour collation par les parents. Mme Baril dit que ça a déjà été fait, mais notre rôle est d'éduquer les enfants et pas les parents ni pour faire des choix pour les parents. On ne sait pas quel combat il y a à la maison et on ne peut pas décider à la place des parents. On peut juste dire à l'enfant que ce serait mieux de ne pas avoir de biscuits dans ta boîte à lunch, c'est tout. Mme Tamet parle d'une question provenant du groupe facebook. Mme Auger dit qu'on s'ajuste aux arrivées des commandes. Si on fait les commandes le vendredi, elle va arriver le lundi, mais on ne sait pas à quelle heure. Donc, le lundi est une journée sèche, comme barre tendre, gruau et pépites de chocolat en alternance avec multigrains, qui sont équivalents. On a aussi essayé un petit muffin banane fraise ou des sachets granola. Ce qui est populaire est la galette de riz et les biscuits Dads. On essaye de ne pas en abuser. Le mardi et mercredi fruits et légumes. . Si on a une trop grande quantité de retour de concombres par exemple le mercredi, on en fera passer le jeudi aussi. On a commencé à afficher les collations de la semaine. Elle a entendu de son enfant qu'il n'a pas le droit de manger certaines collations (ex chips) et elle l'a très mal pris car c'était la seule fois de la semaine qu'elle a une gâterie. Mme Auger va transmettre le message. M Bourque dit

qu'éduquer les élèves va bien. Les enfants se valorisent à travers ça. Mme Forget abonde dans le même sens. Elle ajoute que si on ajoute une collation, ce soit le même jour que le lait pour que ça facilite la logistique et ça donnerait quelque chose pour les enfants qui ne veulent pas de lait. M Hraiba demande s'il y a une attention pour les enfants allergiques au gluten? Mme Auger dit que oui, il y a toujours des pommes et des collations avec logo sans arachides. Un enfant qui est allergique ou intolérant aux produits laitiers aura une attention particulière. Elle a une liste.

11.2 Enseignants

Rien à signaler

11.3 Service de garde

Les éducatrices s'adaptent comme les enfants aux horaires et cours en ligne. On donne des plages horaires pour que les enfants aillent prendre de l'air, malgré le froid des prochains jours. Les éducatrices ont préparé des jeux de transition quand ils ont terminé la période d'enseignement, pour ne pas que les enfants passent la période devant un écran. Au niveau des sorties pour les journées pédagogiques 19 et 26 janvier qui ont été annulées, on évalue avec les consignes ce qu'on peut faire. En mars, il y a une sortie planifiée qui sera réévaluée.

11.4 **OPP** C'est pas mal tranquille.

11.5 **Comité des parents:** Mme Manneh :Si on veut, on peut envoyer un document au nom de l'école Saint-fabien sur la circulation des armes à feu. À la prochaine réunion, elle parlera de l'anglais. M Bourque demande à voir le document pour être sûr à qui s'adresse ce document avant de montrer le soutien du CÉ. Mme Manneh va envoyer une lettre de l'école Joseph-François Perreault envoyée à la CSSDM, à la mairesse d'arrondissement et de Montréal, au fédéral et au provincial. Elle avait été envoyée le 23 novembre au CÉ. Mme Tamet se demande si une lettre sans action concrète pourrait bien faire. Nos enfants sont bien éduqués ici, mais en arrivant au secondaire, ils vont rencontrer d'autres enfants qui ont différentes sensibilités. Il faudrait plus intégrer ça pour s'assurer que les enfants soient mieux éduqués. Mme Manneh demande si le plan triennal a été reçu par le CÉ. Mme Baril dit que le plan triennal a été présenté au dernier CÉ et que M Vu avait déjà fait un commentaire pour ça. Mme Baril dit que la direction générale (CSSDM) appuierait cette lettre, qui sera envoyée avec toutes les autres écoles en même temps.

12 **Covid-19** Les lecteurs CO2 Mme Baril dit que c'est en train d'être distribué dans les écoles, selon les priorités. L'annexe est priorité 3, de Renty est priorité 4, 1 étant le plus prioritaire.

13 Varia. M Hraiba demande si on pourrait aider le service de garde en gardant avec un filet le haut des clôtures pour éviter que les ballons aillent dans la cour des gens. M Lafrenière dit que l'emphase est mise sur l'éducation, pour éviter que les enfants n'envoient les ballons trop loin, ni sur les autres enfants. Les filets sont trop dispendieux. On ne peut pas envoyer un enfant chercher le ballon et les surveillantes ne peuvent pas sortir car elles doivent surveiller. Certains parents sont masqués en allant chercher leur enfant. Mme Manneh dit qu'elle trouve difficile de ne pas pouvoir reconnaître les parents avec les masques, car l'enseignante de son enfant n'était pas à l'aise avec ça. M Lafrenière dit qu'il faudra attendre de voir les consignes. Il garde le point en tête et ajoute que des fois, les parents sont de l'autre côté de la rue et les enfants traversent la rue par eux-mêmes. La portion du début, on sait qu'il y a des problèmes et il fait attention. Mme Manneh demande si c'est une consigne de santé publique de ne pas faire entrer les parents. M Lafrenière dit que c'est le 2 m qui est difficile à gérer pour les enfants qui sont dans la cour. Mme Auger parle du social des parents et la présence des petits frères et petites sœurs, ce qui en fait un rassemblement. Mme Manneh dit qu'ils le feraient quand même dans la rue. Le danger d'une mauvaise reconnaissance de parent est pire que le 2 m de séparation. Elle trouve que c'est dangereux que les enfants traversent la rue et sortent par eux-mêmes. Elle pense que ce serait mieux de faire rentrer les parents. M Lafrenière dit que ça reste une zone grise. Mme Baril dit qu'elle a entendu et va voir ce qu'elle va pouvoir faire.

14. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 40.

Marysol Breton

Vice-présidente

Claudine Baril

Directrice